



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 815 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE la municipalité d'Alleyne-et-Cawood a un facteur comparatif de 3,7 du rôle d'évaluation pour 2024;

ATTENDU QUE ce facteur a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et fait l'objet d'une contestation;

ATTENDU QUE l'augmentation de l'évaluation laissera les résidents, dont beaucoup sont âgés, retraités ou faisant partie de jeunes familles déjà aux prises avec le coût élevé de la vie, confrontés à un fardeau financier insurmontable en 2025;

ATTENDU QUE cette augmentation flagrante ne fera qu'augmenter les difficultés financières, ce qui pourrait entraîner un appauvrissement supplémentaire des communautés;

ATTENDU QUE toutes les communautés de la MRC de Pontiac et des environs verront des augmentations similaires;

ATTENDU QUE l'ajustement du taux de taxe municipale en tant que mesure temporaire ne résout pas la problématique, soit le processus d'évaluation défectueux;

ATTENDU QUE la municipalité d'Alleyne-et-Cawood a connu une croissance au cours des dernières années, les terrains vacants se vendant à des prix équivalant au double ou au triple du montant de l'évaluation municipale actuelle. Cela a maintenant un impact sur l'ensemble du territoire;

ATTENDU QUE le facteur comparatif a un impact sur les taxes scolaires et les parts des MRC.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec que le MAMH examine le facteur comparatif de 3,7 du rôle d'évaluation pour la municipalité d'Alleyne-et-Cawood et que le processus de rôle triennal soit revu afin de prévenir de futures évaluations injustes.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**André Fortin
Député de Pontiac**

17 sept 2024

Date de signature de l'extrait



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 815 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

WHEREAS the Municipality of Alayn and Cawood has a comparative factor of 3.7 on the 2024 assessment roll;

WHEREAS this factor has been approved by the Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) and is being challenged;

WHEREAS the increase in the assessment will leave residents, many of whom are elderly, retired, or part of young families already struggling with the high cost of living, facing an insurmountable financial burden in 2025;

WHEREAS this egregious increase will only exacerbate financial strain, potentially leading to further impoverishment of communities;

WHEREAS all the communities of the Pontiac RCM and surrounding areas will see similar increases;

WHEREAS adjusting the municipal tax rate as a temporary measure does not address the root of the problem: the flawed assessment process;

WHEREAS the Municipality of Alayn and Cawood has seen growth in the last couple of years, with vacant lots selling at prices double or triple the current municipal assessment. This is now having an impact on the entire territory;

WHEREAS the comparative factor impacts school taxes and RCM shares.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

We, the undersigned, ask the Government of Québec to have the MAMH review the comparative factor of 3.7 on the assessment roll for the Municipality of Alayn and Cawood and that the triennial roll process be reviewed to prevent unfair future assessments.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**André Fortin
Député de Pontiac**

17 Sept 24

Date de signature de l'extrait